

CONTRÔLE N°2 DU 2^{ème} SEMESTRE

Exercice I : (8 points)

LA MONDIALISATION RESTE UN FACTEUR STRUCTURANT DE NOTRE EPOQUE

La prolifération des traités bilatéraux de commerce, généralement baptisés de façon abusive « traité de libre échange », remet en question non seulement la gestion multilatérale des échanges internationaux par l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC), mais également les possibilités même d'échange. Certains pays profitent en effet de ces négociations pour diminuer leur niveau d'ouverture par rapport à leurs engagements dans le cadre de l'OMC.

Une évolution qui contribue à fragiliser une OMC en panne de compromis entre pays riches, pays émergents et pays pauvres, aucun pays ne semble prêt à faciliter l'aboutissement des négociations du cycle de Doha.

Quels que soient les indicateurs retenus, le commerce international de biens et de services continue à croître plus vite que la production mondiale. Seules les années de faible croissance économique entraînent un ralentissement passager de la croissance des échanges internationaux.

Avec près de 12 500 milliards de dollars, le stock mondial des investissements à l'étranger représentait à la fin 2006 l'équivalent de 26% du PIB mondial, un record historique. Entre 2001 et 2007, les transactions sur les marchés des changes ont progressé en moyenne de 27% par an. Entre 2000 et 2007, l'activité internationale des banques a presque triplé et les périodes de crise, comme celles que connaissent les grandes banques internationales depuis l'été 2007, ont peu de chances de remettre en cause ce mouvement à moyen et long terme. Si la mondialisation fait de plus en plus débat, les questionnements dont elle fait objet semblent plus correspondre, pour l'instant, à une demande de régulation de ses effets plutôt qu'à une volonté de la remettre véritablement en cause.

Source : Alternatives Economiques ; Hors série n°76, 2^{ème} trimestre 2008

T.A.F. :

- 1- Définir l'expression soulignée du document (1 point)**
- 2- Déterminer la raison pour laquelle :**
 - a. Les traités bilatéraux sont qualifiés, à tort, de « traités de libre échange » (1,5 point)**
 - b. La prolifération de ces traités remet en cause les principes défendus par l'OMC : le libre échange et le multilatéralisme (1, 5 point)**
- 3- Illustrer le titre du document à partir des propos du même document (1,5 point)**
- 4- Montrer l'intérêt de la régulation de la mondialisation (1 point)**
- 5- Identifier les acteurs pouvant assurer cette régulation (1,5 point)**

Exercice II : (8,5 points)

Les délocalisations peuvent nuire aux pays en développement (PED) en contribuant à la désarticulation de leur économie : l'essor d'un secteur moderne extraverti, lié à l'implantation des entreprises étrangères, n'exerce pas d'effets d'entraînement sur l'ensemble de l'économie, perpétue la dépendance des PED à l'égard des pays développés et accentue les inégalités sociales et régionales. De plus, l'emploi créé par les filiales reste quantitativement limité d'autant plus qu'elles peuvent ne pas faire appel à des fournisseurs locaux ou entrer en concurrence avec des firmes locales qu'elles condamnent à la faillite.

Par ailleurs, les maisons-mères des filiales implantées dans les PED ou les pays développés rapatrient tout ou partie des bénéfices occasionnant par là une sortie de revenus. En outre, ces filiales peuvent privilégier leur pays d'origine pour leurs importations d'intrants.

Les délocalisations peuvent conduire à une spécialisation des pays d'accueil qui leur soit préjudiciable. Par exemple, les délocalisations intervenant dans certains pays d'Asie (Philippines, Indonésie, Viêt-Nam) concernent fréquemment des activités à faible valeur ajoutée (textile, biens de consommation courante, produits, produits semi-finis) dont les termes de l'échange tendent à se dégrader.

Source : Sciences économiques et sociales ; Edition Bréal 2007

T.A.F. :

- 1- Expliquer les expressions en gras (1 point)
- 2- Relever du document les inconvénients des délocalisations pour les PED (2 points)
- 3- Citer trois avantages des délocalisations pour les PED (2 points)
- 4- Expliquer le passage souligné en gras du document (1,5 point)
- 5- Dégager du document deux explications du sous développement (2 points)

Exercice III : (3,5 points)

Taux de croissance du PIB et des importations (en %) au niveau mondial

Eléments	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Taux de croissance des importations (xi)	3,1	4,0	5,3	4,8	5,4	5,2
Taux de croissance du PIB (yi)	3,5	5,6	11,1	7,7	9,4	6,6

T.A.F. :

- 1- Déterminer l'équation de la droite d'ajustement selon la méthode des moindres carrés, sachant que : (1,5 points)
 $xiyi = 214,12$; $xi^2 = 132,94$; $a = (xiyi - n x y) / (xi^2 - n x^2)$
N.B. : arrondir au centième près.
- 2- Caractériser la relation entre l'évolution du PIB et celle des importations. Justifier la réponse (1 point)
- 3- Calculer le taux de relation du PIB en 2008 sachant que le taux de croissance des importations est de 6%. (1 point)